

Tiré – à – part

Alain Blogowski

- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière

NEE n°18, avril 2003, pp. 19-41

Résumé

Cet article propose un panorama des exploitations agricoles européennes spécialisées dans la production laitière, c'est à dire celles de l'OTEX 41 "Bovins lait" du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen. L'analyse s'appuie sur les chiffres correspondant à l'exercice 1998. La production n'y apparaît pas concentrée au sein d'un petit groupe de quelques principaux producteurs, mais relativement répartie entre les différents États Membres ; les exploitations sont nettement spécialisées même si une part non négligeable du lait livré peut provenir, dans certains pays, d'autres types de systèmes de production. Cette relative spécialisation cache une grande disparité de structures et de performances technico-économiques que les différents indicateurs présentés permettent d'approcher. Au sein de ce tableau, bien que dépendant largement du soutien public comme la grande majorité des autres producteurs européens, les exploitations françaises productrices de lait possèdent certaines caractéristiques économiques et structurelles qui devraient leur permettre de mieux affronter les futures réformes de la politique laitière européenne.



Direction des Affaires Financières

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directrice de la publication : Mireille RIOU-CANALS, DAF

Rédacteur en chef : Alain BLOGOWSKI, DAF

Secrétariat : Huguette BILLAUD, DAF

Membres du comité de lecture* :

Éric BARDON, SCOM

Véronique BORZEIX, DPEI

Philippe BOYER, DAF

Bernard DECHAMBRE, DAF

Denis HAIRY, DGAL

Olivier ROUSSET, DEPSE

Hervé LE GALL, DAF

Jacques LOYAT, DGER

Florence CLERMONT-BROUILLET, DPEI

Sylvain MOREAU, DAF

Philippe ROGIER, DERF

Évelyne SIROTA, DAF

Bruno VINDEL, DAF

** fonctions occupées lors de la réunion du comité de lecture (décembre 2002)*

Composition : DAF/SDEPE

Impression : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires Rurales

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les exploitations spécialisées en production laitière

Alain Blogowski

Chef du bureau de l'analyse économique et de la prospective^(*)
DAF/SDEPE/BAEP^(*)
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

^(*) A la rédaction de l'article. Alain Blogowski est aujourd'hui chargé de mission auprès du Directeur général de l'alimentation au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

Cet article propose un tableau de la production laitière européenne d'après l'analyse de l'orientation technico-économique (OTEX) 41 "Bovins lait" du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen, qui regroupe un peu plus de 453 000 exploitations soit près de 12% des exploitations agricoles professionnelles européennes.

Le secteur est peu concentré : si quatre pays regroupent plus de la moitié des producteurs (Allemagne, France, Espagne et Italie), ceux-ci ne détiennent qu'à peine plus de la moitié des vaches laitières et ne produisent que la moitié du lait européen. Ainsi, bien qu'en proportions diverses (de moins de 5% à plus de 40%), les exploitations laitières de l'OTEX 41 sont présentes dans tous les États Membres ; elles possèdent un degré de spécialisation relativement élevé et homogène puisque partout, exception faite de l'Autriche, plus des deux tiers du total des recettes qu'elles perçoivent provient effectivement du lait. La production laitière européenne ne provient pas uniquement de telles exploitations spécialisées, une part importante des livraisons (25% à l'échelle de l'Union) étant issue, particulièrement dans certains pays comme la France où la proportion atteint 44%, d'exploitations mixtes classées dans d'autres OTEX.

L'article met ensuite en évidence la grande diversité des structures des exploitations laitières et des résultats économiques qu'elles obtiennent. Quelques faits saillants peuvent être retenus comme l'intensification élevée de certains pays (Italie, Espagne, Danemark et surtout Pays-Bas) où de forts rendements, plus de 10 000 litres de lait par hectare de surface fourragère principale (SFP), sont obtenus au prix de chargements supérieurs à 2,5 UGB (voire 3 aux Pays-Bas) par hectare de SFP. L'accent est également mis sur le rôle important des aides directes qui, d'une part, varient énormément d'un État Membre à un autre (de 65 à 800 €/ha de SAU), et sans lesquelles, d'autre part, nombre de producteurs (en particulier dans les pays les plus nordiques) n'auraient pas intérêt à produire, situation qui devrait se renforcer à l'avenir. Le revenu dégagé par exploitation est dès lors relativement faible et, de façon assez surprenante, relativement homogène en dépit des fortes différences de structure constatées (autour de 25 000 €/exploitation), l'Italie obtenant les meilleurs résultats avec plus de 40 000 €/exploitation. L'article montre en dernier lieu que, dans les pays du Sud, une proportion importante des recettes (jusqu'à 15%) provient des productions végétales, ce qui s'explique par une plus forte intra-consommation de céréales et cultures fourragères, alors que cette part reste le plus souvent marginale dans les pays du Nord.

Au sein de ce tableau, la France fait figure de pays plutôt peu intensifié avec un chargement et un rendement moyens parmi les plus faibles (4 500 l/ha pour 1,4 UGB/ha de SFP) sur des exploitations nombreuses (plus de 70 000 soit 15,5% des exploitations européennes) et plutôt plus grandes que la moyenne (56 ha de SAU). Une telle caractéristique constitue un élément indéniablement favorable dans un contexte où la demande sociale s'exprime de plus en plus en faveur d'une production agricole durable et respectueuse de l'environnement. Et ce d'autant plus que d'autres avantages, comme un endettement faible, la meilleure rentabilité du capital, des charges moins importantes que dans la majorité des autres pays et un revenu moyen par exploitation satisfaisant, devraient lui permettre de mieux affronter les réformes de la politique laitière européenne qui s'annoncent.

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les exploitations spécialisées en production laitière

INTRODUCTION

Le Réseau d'Information Comptable Agricole européen (RICA), créé en 1965, rassemble des données comptables collectées (selon une méthodologie commune) dans les différents états membres de l'Union européenne afin de permettre la réalisation, notamment pour les besoins de la Commission, d'analyses sur l'évolution des revenus et de la situation économique et financière des exploitations agricoles.

Pour l'exercice 1998, l'échantillon total était constitué d'un peu plus de 58 000 entreprises, qui représentaient une population totale d'environ 3,8 millions d'exploitations dans les 15 pays concernés. Signalons toutefois que le champ d'observation du RICA ne couvre que les exploitations réputées "professionnelles". Selon les pays cette restriction conduit à exclure entre 12% (Irlande) et 58% (Autriche) du total des exploitations. Néanmoins, on estime que globalement environ de 90% de la SAU, et de la production agricole finale, européennes sont couverts. Selon les états membres les proportions diffèrent très sensiblement, comme le prouvent les résultats rassemblés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 Les exploitations "professionnelles" et le RICA

Libellé	Pays		Nombre d'exploitations		Couverture du champ RICA (en %) :		
	Abréviation	Total	Professionnelles	Exploitations	MBS	SAU	UTA
Belgique	BEL	67 180	45 345	67,5	96,8	93,5	86,7
Danemark	DAN	63 150	50 130	79,4	99,7	99,2	98,5
Allemagne	DEU	536 060	304 400	56,8	96,2	93,3	84,6
Grèce	ELL	821 390	531 410	64,7	94,3	91,7	88,9
Espagne	ESP	1 208 260	776 780	64,3	96,6	88,6	85,1
France	FRA	679 840	445 440	65,5	97,5	95,3	89,2
Irlande	IRE	147 830	129 910	87,9	99,3	96,4	92,6
Italie	ITA	2 315 230	1 242 900	53,7	94,6	90,8	79,8
Luxembourg	LUX	2 980	2 070	69,5	97,2	94,9	86,9
Pays-Bas	NED	107 920	84 060	77,9	97,7	94,1	91,9
Autriche	OST	210 110	88 050	41,9	86,6	62,1	64,2
Portugal	POR	416 690	327 420	78,6	96,6	95,7	86,7
Finlande	SUO	91 440	59 640	65,2	94,4	84,6	83,3
Suède	SVE	89 580	42 440	47,4	93,3	83,8	78,6
Royaume-Uni	UKI	233 150	142 580	61,2	98,2	88,2	81,5
Total UE-15	UE	6 990 810	4 272 575	61,1			

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

La définition des exploitations réputées "professionnelles" varie très sensiblement selon les pays. Calculés en unité de dimension économique (1 UDE = 1 200 euros de Marge Brute Standard, MBS), les seuils retenus sont de : 1 UDE au Portugal, 2 UDE en Grèce, Espagne, Irlande et Italie, 4 UDE en Irlande du Nord, 8 UDE au Danemark, en Allemagne, en France, au Luxembourg,

en Autriche, En Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, 12 UDE en Belgique, et 16 UDE aux Pays-Bas. Ces différences dans la qualification des exploitations dites "professionnelles" doivent rester présentes à l'esprit du lecteur. Elles expliquent en effet, partiellement, les écarts analysés ultérieurement dans ce texte et traduisent l'extrême hétérogénéité des structures agricoles dans les différents pays de l'Union.

LES EXPLOITATIONS "LAIITIÈRES" : DÉFINITION

Compte tenu des définitions retenues dans les différents pays de l'Union européenne pour définir les exploitations dites "professionnelles", et des caractéristiques de la typologie utilisée, le champ d'observation du RICA européen comprenait environ 453 000 exploitations agricoles principalement orientées vers la production de lait de vache en 1998, soit près d'une exploitation "professionnelle" sur huit (Tableau 2). Exception faite des exploitations laitières autrichiennes, dans tous les autres états membres la part des livraisons de lait constitue plus des deux tiers du total des recettes perçues au cours de l'exercice. Contrairement aux exploitations de "grandes cultures", celles principalement orientées vers la production laitière sont donc, au regard de leur degré de spécialisation, beaucoup plus homogènes.

Le nombre d'exploitations laitières, rapporté au total du champ d'observation, varie selon les pays de moins de 5% (Grèce, Italie et Portugal, notamment) à plus de 30% en Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche, en Finlande et en Suède (Tableau 2).

Tableau 2 Les exploitations "laitières" dans l'Union européenne.

	Nombre d'exploitations		
	"Professionnelles"	Dont "laitières"	Soit en %
Belgique	41 900	9 100	21,6%
Danemark	50 200	10 100	20,1%
Allemagne	293 100	104 400	35,6%
Grèce	501 900	2 800 (*)	0,6%
Espagne	622 000	43 100	6,9%
France	409 500	70 400	17,2%
Irlande	129 400	33 400	25,8%
Italie	1 062 800	41 200	3,9%
Pays-Bas	82 900	28 400	34,3%
Autriche	86 000	28 300	32,9%
Portugal	318 000	15 300	4,8%
Finlande	55 900	23 600	42,2%
Suède	40 100	14 000	35,0%
Royaume-Uni	135 400	28 400	20,9%
Total UE-15	3 831 100	453 300	11,8%

(*) Échantillon non significatif.

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Quatre pays concentrent à eux seuls plus de la moitié (57% très exactement) des producteurs spécialisés dans la production laitière : l'Allemagne (104 000 exploitations), la France (70 000), l'Espagne (43 000) et l'Italie (41 000). Toutefois, ils ne détiennent "que" 52% des vaches laitières présentes dans les exploitations spécialisées et produisent très exactement la moitié du lait issu des producteurs qui figurent dans cette catégorie. On remarquera en outre (Tableau 3) que, rapportée au total des livraisons, la proportion de lait produite par les exploitations spécialisées (à savoir celles qui figurent dans l'OTEX 41, c'est-à-dire l'orientation technico-économique "Bovins lait") varie très sensiblement selon les pays. C'est en France qu'elle est la

plus faible (seulement 56%), alors qu'elle atteint 90% en Irlande, aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède. Dans l'hexagone, comme dans quelques autres États membres de l'Union, une proportion significative de la production laitière est assurée par des exploitations "mixtes", c'est-à-dire des exploitations où la production de viande bovine constitue une part significative des recettes. Le lait issu de ces exploitations représente en effet 12% de la production totale de lait en France et en Belgique, voire 22% en Autriche. Inversement, ces pourcentages ne sont que de 7% en Italie, 3% en Allemagne et 2% en Italie.

Tableau 3 Les exploitations laitières dans les différents pays de l'Union européenne

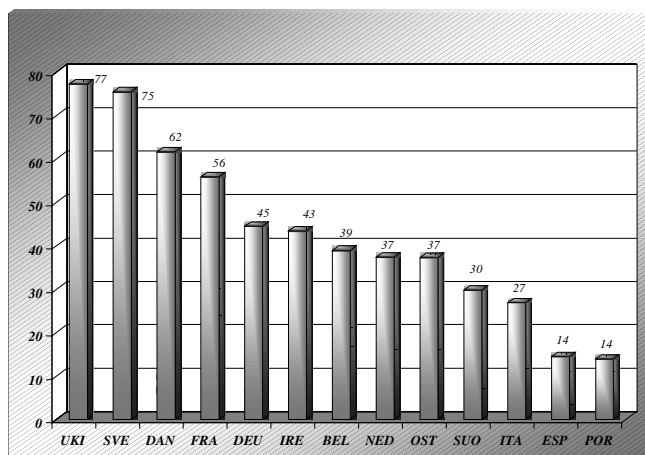
	Nombre de vaches laitières			Quantité de lait produite		
	Millions de têtes	En % du total de l'OTEX	En % du total national	Milliards de tonnes	En % du total de l'OTEX	En % du total national
Belgique	0,40	3%	61%	2,19	2%	63%
Danemark	0,59	4%	82%	4,02	4%	83%
Allemagne	3,36	21%	72%	20,06	21%	71%
Espagne	0,94	6%	89%	4,67	5%	86%
France	2,54	16%	58%	14,35	15%	56%
Irlande	1,20	8%	89%	5,59	6%	89%
Italie	1,37	9%	67%	7,77	8%	68%
Pays-Bas	1,61	10%	91%	11,75	13%	91%
Autriche	0,40	3%	66%	2,07	2%	66%
Portugal	0,26	2%	78%	1,42	2%	81%
Finlande	0,38	2%	90%	2,65	3%	90%
Suède	0,43	3%	91%	3,43	4%	91%
Royaume-Uni	2,20	14%	85%	13,45	14%	85%
Total UE-15	15,78	100%	74%	93,80	100%	74%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

LES STRUCTURES

Le graphique 1 ci-dessous met en évidence la faible dimension moyenne des exploitations laitières portugaises et espagnoles et, dans une moindre mesure, italiennes et finlandaises. La superficie agricole utile des premières n'est que de 14 hectares, et elle ne dépasse pas 30 hectares pour les secondes. A l'opposé, on notera l'importance des superficies dont disposent les producteurs au Royaume-Uni et en Suède. Avec, en moyenne, 56 hectares les éleveurs français sont proches de leurs homologues danois (62 ha) et très sensiblement au-dessus des allemands et des irlandais (43 à 45 ha).

Graphique 1 La Superficie Agricole Utile (ha)



* Les abréviations des différents États membres sont explicitées dans le Tableau 1 de la page 21.

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les exploitations hollandaises, dont la SAU moyenne n'est que de 37 hectares (soit la moitié de celle exploitée par les producteurs au Royaume-Uni), disposent néanmoins d'une MBS (marge brute standard) de 30% supérieure. Ces résultats sont notamment (Tableau 4) liés à un chargement notablement plus élevé et à un rendement laitier sensiblement supérieur aux Pays-Bas que dans les autres pays.

Tableau 4 Principales caractéristiques structurelles

Moyennes par exploitation	MBS (écus)	UGB totales	Nombre de v L	Soit en %	Rendement laitier	UGB / ha de SFP	SFP / SAU	UTA totales	UGB par UTA	kg lait / ha SFP
Belgique	78 100	76,2	44,7	59%	5 410	2,2	87%	1,6	49,2	7 100
Danemark	115 200	100,8	58,7	58%	6 790	2,6	64%	1,6	61,8	10 090
Allemagne	51 600	59,6	32,2	54%	5 960	1,9	70%	1,7	35,7	6 140
Espagne	16 800	28,4	21,7	77%	4 990	2,6	75%	1,4	20,9	10 050
France	46 500	61,6	36,1	59%	5 640	1,4	81%	1,6	39,0	4 520
Irlande	46 700	71,7	36,0	50%	4 650	2,0	84%	1,6	46,3	4 580
Italie	32 000	47,8	33,4	70%	5 660	2,5	70%	2,0	24,0	10 080
Pays-Bas	136 800	101,5	56,8	56%	7 280	3,0	91%	1,6	63,5	12 220
Autriche	20 900	24,1	14,3	59%	5 120	1,5	43%	2,0	12,3	4 620
Portugal	18 100	24,0	17,1	71%	5 430	2,1	81%	1,7	14,4	8 270
Finlande	49 800	25,2	15,9	63%	7 060	1,3	67%	2,1	12,2	5 660
Suède	74 500	57,6	30,7	53%	7 960	1,0	74%	1,8	32,2	4 400
Royaume-Uni	107 400	132,9	77,7	58%	6 100	2,2	80%	2,2	61,5	7 680
Total UE-15	53 500	59,8	34,8	58%	5 940	1,9	75%	1,7	34,9	6 590

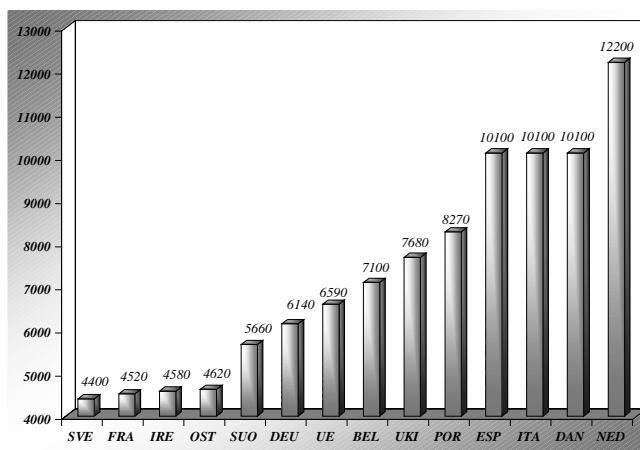
Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les producteurs bataves affichent en effet des résultats techniques spectaculaires, à savoir : plus de 100 unités de gros bétail sur 37 hectares de superficie agricole utile, soit un chargement de 3 UGB/ha de SFP ; un rendement laitier de près de 7 300 kg par vache, et une main-d'œuvre totale qui ne dépasse pas 1,6 unité de travail annuel. In fine, la productivité de la terre atteint donc plus de 12 000 litres par hectare de SFP. Des résultats similaires (plus de 10 000 litres de

lait par unité de superficie fourragère) sont également obtenus par les producteurs danois, italiens et espagnols.

Les résultats les plus modestes sont le fait des agriculteurs suédois, français, irlandais et autrichiens, avec respectivement 4 400, 4 500 et 4 600 litres de lait produits par hectare de SFP.

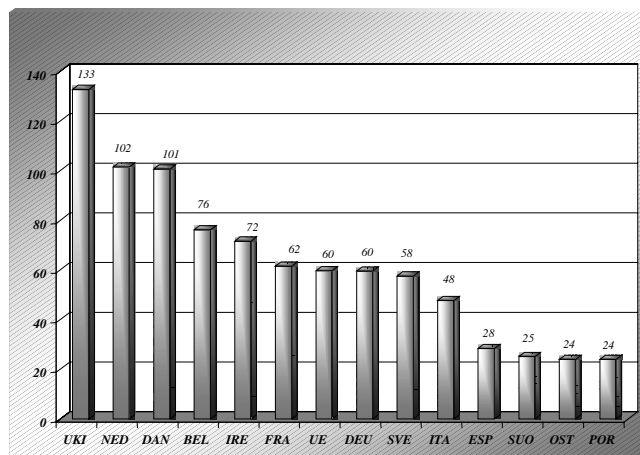
Graphique 2 La productivité de la terre (kg de lait produits par ha de SFP)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

La productivité du travail est également beaucoup plus élevée aux Pays-Bas que dans la grande majorité des autres pays. En effet, le nombre d'UGB (unités gros bétail) par travailleur y atteint la valeur de 63,5 (61,8 au Danemark et 61,5 au Royaume-Uni), contre seulement 39 en France, 24 en Italie, 12 en Autriche et en Finlande.

Graphique 3 Le nombre d'animaux par exploitation (en UGB)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

LA PRODUCTION

Les résultats rassemblés dans le tableau 5 ci-dessous permettent de mettre en évidence des différences marquées dans le fonctionnement et les résultats économiques des exploitations laitières européennes. En effet, en excluant les valeurs extrêmes, on constate que si le produit par UGB ne varie "que" de 50% entre les producteurs laitiers anglais et leurs homologues suédois (respectivement 1 278 et 2 226 €/UGB), rapporté à l'hectare de SAU l'écart atteint 170% (1 476 €/ha de SAU en Suède, contre 3 963 en Italie). In fine, compte tenu des différences dans la valorisation des produits, le nombre d'animaux par unité de surface et la dimension physique des unités de production, la valeur globale des livraisons par exploitation varie du simple au quadruple (entre 43 000 et 45 000 € en Espagne, Autriche et Finlande ; environ 170 000 € aux Pays-Bas, Royaume-Uni et Danemark). Avec 91 500 euros de produit brut moyen par exploitation, les producteurs français se situent au 7^{ème} rang des pays européens.

Outre les recettes liées à la vente de leur production, les producteurs laitiers ont également perçu au cours de l'exercice 1998, environ 9 000 euros d'aides directes, en moyenne par exploitation. Le montant de ces transferts directs varie de 2 420 € aux Pays-Bas à 23 850 € en Finlande, 18 810 en Suède et 11 910 en Autriche (8 890 € en France). Pour les producteurs de ces trois derniers pays, ces transferts directs constituent, respectivement, 34%, 14% et 21% des recettes totales¹. Cette proportion n'est que de 1% pour les éleveurs hollandais et de 9% en France.

Tableau 5 Les recettes

	Produit brut (€ par :			Dont produit brut végétal	Prix de vente du lait (€/kg)**	Aides directes (€/ expl.)	Soit en % des recettes(*)
	hectare	UGB	Exploitation				
Belgique	2 710	1 380	105 300	6%	0,30	7 130	6%
Danemark	2 800	1 710	172 700	7%	0,34	15 840	8%
Allemagne	2 020	1 510	90 100	7%	0,31	10 720	11%
Espagne	3 010	1 530	43 400	13%	0,29	1 060	2%
France	1 640	1 490	91 500	6%	0,31	8 890	9%
Irlande	1 520	920	65 900	1%	0,29	6 800	9%
Italie	3 960	2 230	106 400	17%	0,39	4 640	4%
Pays-Bas	4 550	1 680	170 100	1%	0,32	2 420	1%
Autriche	1 190	1 840	44 300	5%	0,30	11 910	21%
Portugal	2 290	1 320	31 800	15%	0,27	3 620	10%
Finlande	1 560	1 840	46 400	7%	0,33	23 850	34%
Suède	1 480	1 930	111 400	8%	0,34	18 810	14%
Royaume-Uni	2 200	1 280	169 800	2%	0,28	9 980	6%
Total UE-15	2 160	1 520	90 900	7%	0,31	8 890	9%

(*) recettes = produit brut + aides directes ; ** : prix estimé à partir du rapport entre les quantités produites et la valeur des ventes².

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Parmi les autres différences notables on notera l'importance des recettes issues des productions végétales pour les exploitations laitières italiennes, portugaises et espagnoles. Elles y constituent en effet environ 15% du produit brut total, alors que dans les exploitations du Nord de l'Europe les recettes végétales sont, le plus souvent, marginales. Toutefois, une partie importante de ces

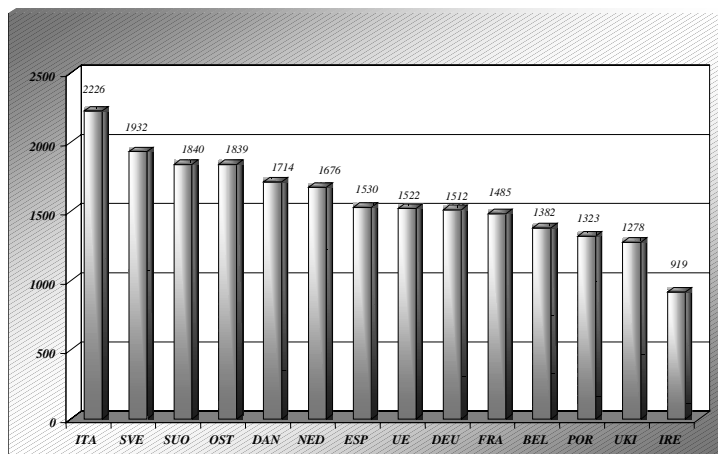
¹ Recettes totales = Produit brut total (animal, végétal et autres recettes) + total des aides directes (communautaires et nationales).

² La précision de cette estimation dépend donc de l'importance des volumes intraconsommés.

"recettes" est expliquée par la valeur élevée des céréales et des cultures fourragères intracommunément consommées par les animaux.

Enfin, et en dépit des précautions liées au mode de calcul de cette variable, on peut remarquer que le prix moyen du lait varie de 10 à 20% entre les pays et qu'il se situe, en moyenne pour l'exercice 1998, à 31 centimes d'euros, soit 2,03 francs par litre.

Graphique 4 Le produit brut par animal (€ par UGB)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

LES CHARGES

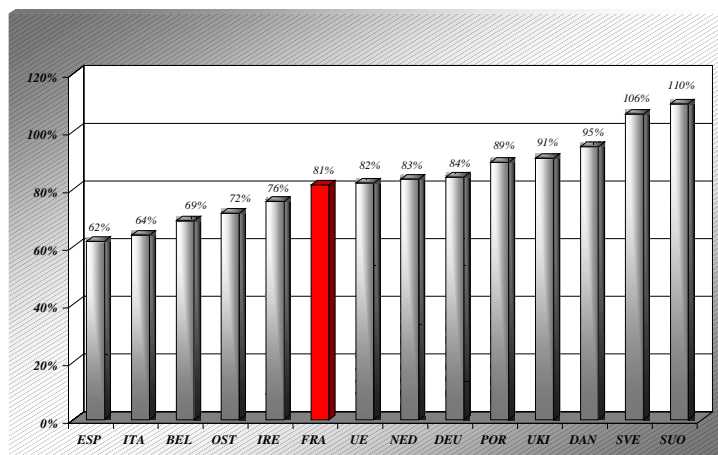
Comme pour les recettes, les charges³ varient du simple au quintuple selon les pays. Elles se situent en effet aux environs de 150 000 € au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, contre seulement 30 000 € en Espagne, au Portugal et en Autriche.

En faisant abstraction des recettes liées aux aides directes, on constate (Graphique 5) que les charges sont supérieures à la valeur des livraisons en Suède et en Finlande⁴, et qu'elles en absorbent 90%, ou plus, au Portugal, au Royaume-Uni et au Danemark. Inversement, ce pourcentage est inférieur à 70% en Belgique, en Italie et en Espagne. Les producteurs français, avec des charges totales qui représentent 91% de la valeur des livraisons, se situent au même niveau que leurs homologues hollandais (83%) et allemands (84%). Rapportées aux volumes de lait produits, ce sont toujours les exploitations suédoises, finlandaises, autrichiennes et danoises qui affichent les coûts de production unitaires les plus élevés avec, respectivement, 48, 45, 43 et 41 euros par hectolitre.

³ Il s'agit de l'ensemble des charges réelles, y compris les amortissements. Par contre, le travail familial ne fait l'objet d'aucun calcul de charge fictive (ou "calculée").

⁴ Donc que les recettes uniquement liées à la vente des produits agricoles - c'est-à-dire hors aides directes - ne permettent pas de couvrir l'ensemble des charges (y compris les amortissements) ni donc, a fortiori, de rémunérer le travail familial.

Graphique 5 Les charges rapportées à la valeur des livraisons



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les coûts de production les plus faibles (hors intraconsommations) sont, en moyenne, le fait des producteurs espagnols, irlandais, portugais, belges et anglais.

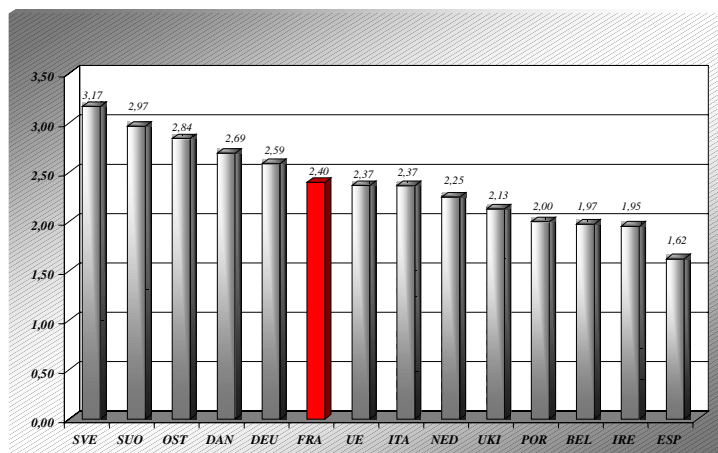
Tableau 6 Les charges

Valeurs en €	Charges totales	Soit par litre	Soit par UGB	Charges variables	Soit par litre	Charges / Recettes	Aliments du bétail ⁵	Soit par hl de lait
Belgique	75 430	0,31	990	46 570	0,19	67%	15 650	6,5
Danemark	165 030	0,41	1 640	99 150	0,25	88%	39 160	9,8
Allemagne	76 090	0,40	1 280	47 750	0,25	75%	14 100	7,3
Espagne	27 000	0,25	950	23 260	0,21	61%	16 810	15,5
France	74 400	0,37	1 210	53 750	0,26	74%	13 620	6,7
Irlande	49 120	0,29	690	37 770	0,23	68%	12 250	7,3
Italie	70 060	0,37	1 470	56 100	0,30	63%	38 810	20,5
Pays-Bas	142 730	0,35	1 410	83 900	0,20	83%	27 670	6,7
Autriche	31 700	0,43	1 320	18 110	0,25	56%	3 900	5,3
Portugal	28 070	0,30	1 170	22 190	0,24	79%	13 130	14,1
Finlande	50 850	0,45	2 020	35 580	0,32	72%	11 680	10,4
Suède	118 130	0,48	2 050	74 280	0,30	91%	31 120	12,7
Royaume-Uni	154 160	0,33	1 160	99 230	0,21	86%	35 010	7,4
Total UE-15	74 980	0,36	1 260	50 290	0,24	75%	18 870	9,1

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

⁵ Aliments pour herbivores uniquement (achetés ou intraconsommés). Les coûts élevés relevés en Espagne, Italie et Portugal sont essentiellement liés à l'importance du poste " aliments pour herbivores intraconsommés " : 4,3 € pour 100 litres de lait produits au Portugal, 5,0 en Espagne, et 8,7 en Italie.

Graphique 6 Les charges totales (francs par litre de lait produit)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

LES AIDES DIRECTES

Comme indiqué précédemment, le montant des aides directes perçues par les producteurs laitiers varie considérablement selon les pays. Ces différences sont essentiellement liées à la structure du cheptel, à la nature des assolements et à l'importance des aides directes d'origine nationale.

Tableau 7 Les aides directes

Valeurs en €	Aides directes totales	Soit par ha de SAU	En % du revenu
Belgique	7 130	183	19%
Danemark	15 840	257	67%
Allemagne	10 720	241	43%
Espagne	1 060	74	6%
France	8 890	159	34%
Irlande	6 800	157	29%
Italie	4 640	173	11%
Pays-Bas	2 420	65	8%
Autriche	11 910	319	49%
Portugal	3 620	260	49%
Finlande	23 850	800	123%
Suède	18 810	249	156%
Royaume-Uni	9 980	129	39%
Total UE-15	8 890	211	36%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Le montant maximum est octroyé aux producteurs finlandais, avec près de 24 000 € en moyenne par exploitation, ce qui correspond à 800 € par hectare de SAU et représente 123% du revenu (cf. ci-après pour plus de précisions sur les revenus). Ensuite viennent les producteurs suédois avec 18 800 € par exploitation, soit 250 € par ha de SAU, et un ratio aides directes/revenu de l'exploitant et de sa famille de 156%. L'importance de ces proportions est liée à celle des transferts directs nationaux qui, bien avant l'adhésion de ces pays à l'Union européenne, étaient déjà octroyés aux

producteurs agricoles, notamment au titre des mesures agri-environnementales et du développement rural. On notera également que les producteurs danois, avec près de 16 000 € par exploitation, soit 260 €/ha de SAU et 67% du revenu, se placent (en matière de "poids" des aides dans le revenu) immédiatement devant les autrichiens et les portugais (49%), les allemands (43%) et les anglais (39%). Avec "seulement" 34% la France se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne.

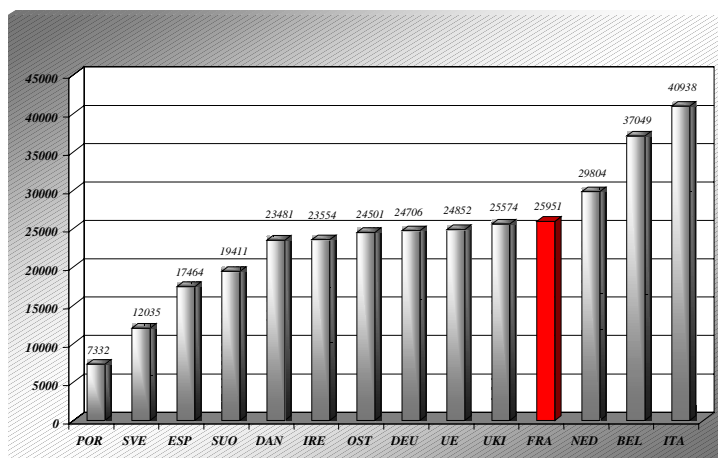
Dès l'exercice 1998, et avant même l'adoption des mesures décidées lors des accords de Berlin au printemps 1999, nombre de producteurs laitiers européens dépendaient donc déjà des transferts directs octroyés par les pouvoirs publics pour une fraction non négligeable, voire essentielle, de leurs revenus. Comme pour les producteurs de viande bovine et de céréales, cette dépendance sera encore plus prononcée à l'avenir.

LES REVENUS

Si l'on examine à présent le revenu final par exploitation qui résulte des différents éléments précédemment étudiés, on constate que ce sont les producteurs italiens qui obtiennent les meilleurs résultats.

Le revenu moyen y est de près de 41 000 € par exploitation, alors qu'il ne se situe qu'aux environs de 25 000 € pour les producteurs français, allemands, anglais, ou danois.

Graphique 7 Le revenu de l'exploitant et de sa famille (euros par exploitation)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Cette faiblesse du revenu des exploitations laitières du Nord de l'Europe est essentiellement imputable au poids des charges de structure et des amortissements. Ainsi, le revenu de l'exploitant et de sa famille ne représente que 9% du montant total des recettes en Suède, 12% au Danemark, 14% au Royaume-Uni et 17% aux Pays-Bas, alors que cette proportion atteint 39% en Espagne et 37% en Italie.

L'Autriche, grâce notamment à la faiblesse des charges variables et des charges de structure (respectivement 32% et 5% des recettes), fait figure d'exception avec un ratio revenu/recettes de 44%.

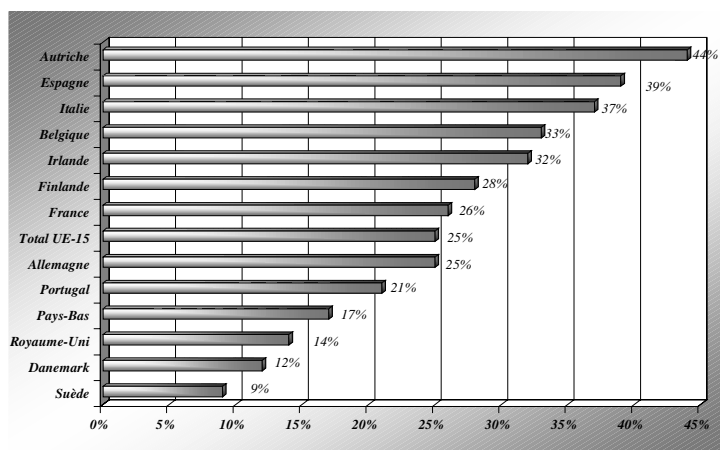
Tableau 8 Les revenus

Valeurs en €	Valeur ajoutée brute	Revenu de l'exploitant	Soit en % des recettes	Charges variables (% des recettes)	Autres charges (% des recettes)	Amortissements (% des recettes)
Belgique	65 911	37 049	33%	41%	11%	14%
Danemark	89 354	23 481	12%	53%	25%	10%
Allemagne	53 052	24 706	25%	47%	13%	15%
Espagne	21 202	17 464	39%	52%	3%	5%
France	46 595	25 951	26%	54%	7%	13%
Irlande	34 898	23 554	32%	52%	9%	6%
Italie	54 903	40 938	37%	51%	3%	9%
Pays-Bas	88 633	29 804	17%	49%	16%	18%
Autriche	38 090	24 501	44%	32%	5%	19%
Portugal	13 206	7 332	21%	63%	5%	12%
Finlande	34 679	19 411	28%	51%	6%	15%
Suède	55 892	12 035	9%	57%	13%	21%
Royaume-Uni	80 504	25 574	14%	55%	19%	12%
Total UE-15	49 543	24 852	25%	50%	11%	13%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Si les charges variables absorbent environ la moitié des recettes pour la plupart des pays (54% en France, 52% en Espagne, par exemple), le poids des amortissements varie, quant à lui, dans un rapport de 1 à 4 entre l'Espagne et la Suède.

Graphique 8 Le revenu de l'exploitant et de sa famille en % des recettes.



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Pour les "autres charges" les écarts sont encore plus spectaculaires. Ces dernières n'absorbent que 3% de la valeur des recettes totales en Espagne et en Italie, contre 19% au Royaume-Uni, voire 25% au Danemark. Un examen détaillé des résultats dégagés par les exploitations laitières des "grands" pays du Nord de l'Europe (Danemark, Allemagne, France, Irlande, Pays-Bas et Royaume-Uni) permet de constater que le revenu moyen de l'exploitant et de sa famille est, en dépit des très fortes différences de structures, pratiquement identique dans les six pays : entre 24 000 et 30 000 € par exploitation. Toutefois, ramenés aux volumes produits, ou aux cheptels, les écarts apparaissent notables.

Tableau 9 Les revenus (suite)

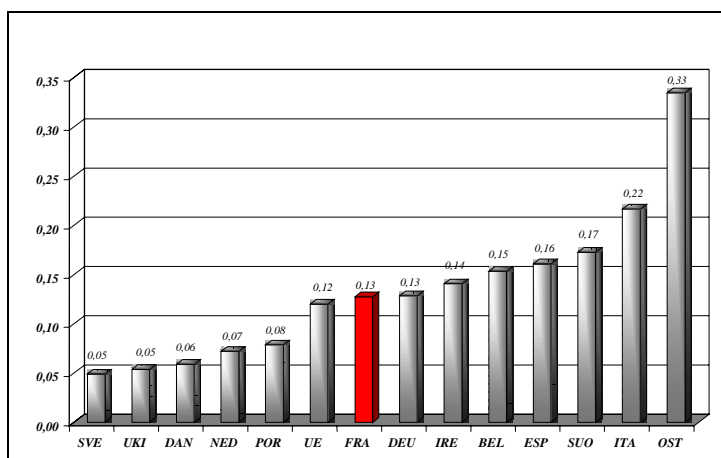
Valeurs en €	Production de lait (t)	Nombre de vaches laitières	Revenu de l'Exploitant et de sa Famille		
			Total	Par tonne	Par vache
Belgique	242	45	37 049	153	829
Danemark	398	59	23 481	59	400
Allemagne	192	32	24 706	129	767
Espagne	108	22	17 464	161	804
France	204	36	25 951	127	719
Irlande	167	36	23 554	141	654
Italie	189	33	40 938	217	1 225
Pays-Bas	414	57	29 804	72	525
Autriche	73	14	24 501	335	1 712
Portugal	93	17	7 332	79	428
Finlande	112	16	19 411	173	1 219
Suède	245	31	12 035	49	392
Royaume-Uni	474	78	25 574	54	329
Total UE-15	207	35	24 852	120	714

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Ainsi, les producteurs français, avec un revenu de 127 €/par tonne de lait produit se placent-ils, avec les producteurs allemands et irlandais, parmi ceux dégagant la meilleure rentabilité. Inversement, les producteurs danois et anglais figurent, sur la base de cet indicateur, dans "le peloton de queue" avec les suédois. Quant aux producteurs hollandais, malgré une production deux fois supérieure à celle des éleveurs français, leurs revenus ne sont que de 15% plus élevés.

Au niveau du capital engagé, les différences entre pays sont également très importantes. Ainsi, alors que les producteurs français, n'ont besoin "que" d'un capital total d'environ 210 000 écus pour produire, cette somme avoisine le million d'écus aux Pays-Bas. Ramenées à la dimension respective des producteurs de ces deux pays, les écarts s'amplifient et se situent alors dans un rapport de 1 à 7. Abstraction faite des différences considérables liées à la valeur du foncier (90 000 € en moyenne pour un producteur français ; 700 000 aux Pays-Bas), le montant du capital d'exploitation (bâtiments, matériel et cheptel de souche) reste nettement plus élevé chez nos voisins bataves (7 200 €/par ha, contre 2 100 dans l'hexagone).

Graphique 9 Le revenu de l'exploitant et de sa famille par litre de lait produit (€)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

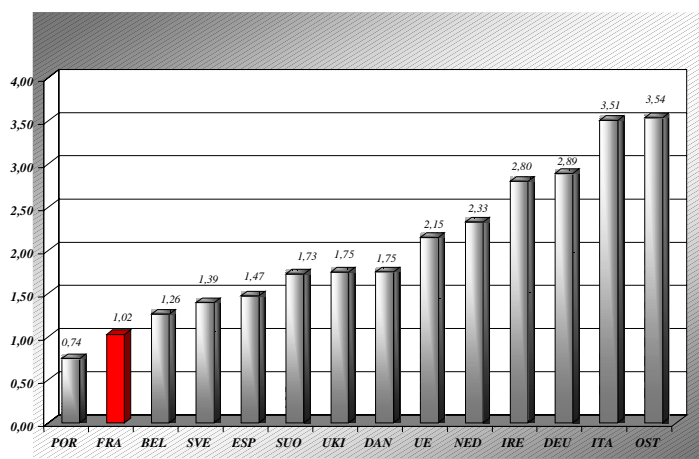
In fine, il est donc nécessaire d'investir 570 euros pour dégager 100 euros de livraisons aux Pays-Bas contre seulement 230 en France. Des ratios très élevés sont également constatés en Allemagne et en Italie (620 € de capital pour 100 € de production), en Irlande (710), en Autriche (580) et au Royaume-Uni (490). Les plus faibles valeurs sont, outre la France, observées au Portugal (220) et en Belgique (290).

Tableau 10 Le capital

Valeurs en €	Capital total	Soit par ha de SAU	Dont capitaux fixes	Capital fixe hors foncier	Soit par ha de SAU	Investissements bruts	Capital / production
Belgique	304 565	7 821	91%	153 912	3 953	13 580	2,9
Danemark	697 330	11 318	89%	397 990	6 460	36 722	4,0
Allemagne	555 190	12 471	91%	161 913	3 637	17 305	6,2
Espagne	159 518	11 078	74%	55 607	3 862	1 800	3,7
France	208 537	3 735	70%	119 583	2 142	15 947	2,3
Irlande	468 714	10 807	91%	88 835	2 048	7 854	7,1
Italie	662 731	24 692	95%	174 670	6 508	10 072	6,2
Pays-Bas	962 700	25 768	92%	269 906	7 224	53 715	5,7
Autriche	258 857	6 945	91%	166 480	4 467	13 518	5,8
Portugal	69 088	4 978	87%	38 015	2 739	4 210	2,2
Finlande	194 013	6 508	75%	83 917	2 815	13 184	4,2
Suède	340 721	4 516	82%	227 218	3 012	27 042	3,1
Royaume-Uni	829 056	10 734	92%	159 710	2 068	26 475	4,9
Total UE-15	444 976	10 562	89%	146 270	3 472	16 845	4,9

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Graphique 10 Capital total par litre de lait produit (€)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Outre l'importance des capitaux engagés, le mode et le coût de financement de ces derniers varient également de manière notable selon les pays. Ainsi, pour les producteurs danois, le taux d'endettement global (rapport de l'ensemble des dettes au capital engagé) atteint 55% en 1998 et les frais financiers générés par cet endettement absorbent 42% de l'Excédent Brut d'Exploitation.

Tableau 11 L'endettement

Valeurs en €	Frais financiers	Endettement total	Taux d'endettement	Taux apparent du crédit	EBE	Frais financiers / EBE
Belgique	6 010	111 872	37%	5%	59 176	10%
Danemark	31 403	385 371	55%	8%	74 299	42%
Allemagne	3 056	76 549	14%	4%	43 202	7%
Espagne	462	6 514	4%	7%	20 115	2%
France	2 949	67 873	33%	4%	42 044	7%
Irlande	2 755	27 521	6%	10%	31 016	9%
Italie	623	10 454	2%	6%	51 810	1%
Pays-Bas	15 837	278 125	29%	6%	76 459	21%
Autriche	1 052	25 115	10%	4%	36 137	3%
Portugal	427	5 658	8%	8%	11 867	4%
Finlande	2 005	37 242	19%	5%	32 285	6%
Suède	7 383	117 783	35%	6%	46 651	16%
Royaume-Uni	9 705	118 339	14%	8%	56 931	17%
Total UE-15	4 308	74 977	17%	6%	42 578	10%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

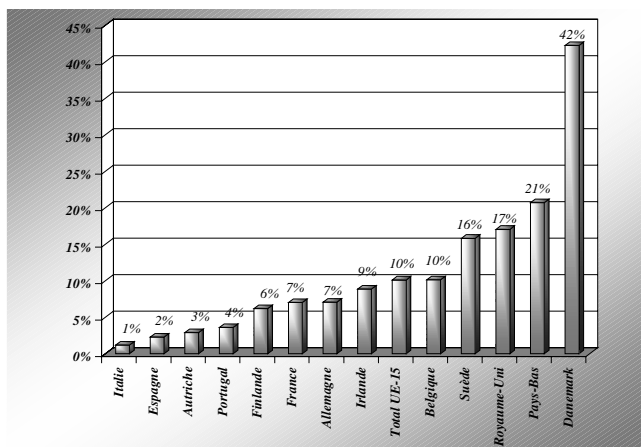
En dépit d'un EBE relativement élevé (74 300 € en moyenne par exploitation), l'importance des capitaux empruntés (385 000 €) et le coût élevé du crédit (taux apparent de 8%), se traduisent donc par des frais financiers qui atteignent près de 177 000 euros par an, en moyenne par exploitation.

Les producteurs danois se démarquent très nettement de ceux des autres pays avec un rapport des capitaux empruntés sur l'actif total de 55% en moyenne. Exception faite de cet État Membre, le taux d'endettement moyen est généralement plus faible : aux environs de 30% aux Pays-Bas, France et Suède ; entre 10 et 20% en Allemagne, Autriche, Finlande et Royaume-Uni ; moins de 10% en Espagne (4%), Irlande (6%) et en Italie (2%). Cependant, compte tenu des différences substantielles quant au coût du crédit (taux apparent de 4% en France, le double au Royaume-Uni), et aux performances économiques, les frais financiers absorbent en moyenne 21% de l'EBE aux Pays-Bas et 17% au Royaume-Uni, contre "seulement" 7% en France.

La moindre intensité capitaliste⁶ des producteurs laitiers français, comparée à celle de nombre de leurs homologues situés au Nord de l'Europe, leur confère un avantage important par rapport à ces derniers. In fine, la rentabilité apparente du capital (rapport du revenu de l'exploitant et de sa famille au total des capitaux engagés) est supérieure à 12% en France (et en Belgique) alors qu'elle n'est que de 3% à 4% au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne.

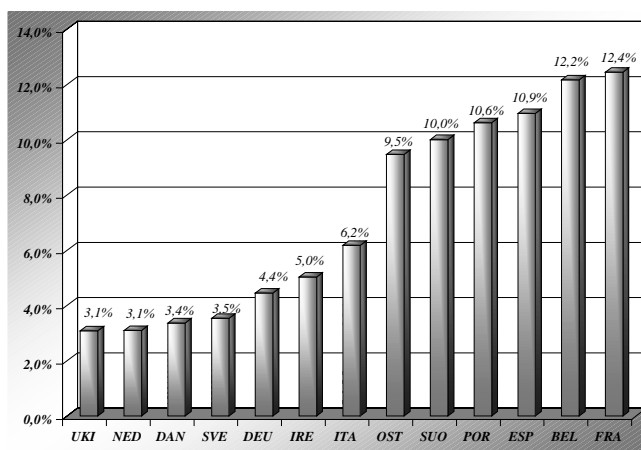
⁶.A savoir le montant du capital nécessaire pour dégager un montant déterminé de chiffre d'affaires. L'intensité capitaliste est ici mesurée par le ratio Capital total/Production totale.

Graphique 11 Le poids des frais financiers rapportés à l'Excédent Brut d'Exploitation



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Graphique 12 La rentabilité du capital



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

En conclusion, les producteurs laitiers français cumulent, par rapport à nombre de leurs principaux concurrents actuels de l'Union européenne, certains avantages. Ainsi, bien que ne disposant pas, en moyenne, d'une productivité de la terre très élevée, la production est assurée avec des charges moins importantes que dans la majorité des autres états membres, ce qui permet de dégager un revenu moyen par exploitation très correct. Ce dernier étant obtenu avec des aides directes qui n'en représentent "que" 34%, un poids de l'endettement faible et des capitaux engagés nettement moins importants que pour la majorité des autres producteurs du Nord de l'Europe, les producteurs français devraient, en moyenne, être moins sensibles aux modifications de politique agricole qui s'annoncent que les producteurs danois, ou hollandais, par exemple.

En outre, la moindre intensification de l'élevage laitier français, par rapport à celui développé dans nombre de pays voisins, devrait également, à un moment où une forte demande sociale en ce sens se fait jour, être un élément favorable pour la pérennité et le développement des

éleveurs. Le même constat s'applique également, voire même de manière encore nettement plus prononcée, aux producteurs autrichiens.

LEXIQUE

COP : céréales, oléagineux et protéagineux.

DG : Direction générale.

EBE : Excédent brut d'exploitation.

FVD : Faire-valoir direct.

MBS : Marge brute standard.

RCAI : Résultat courant avant impôts.

REF : Revenu de l'exploitant et de sa famille.

RICA : Réseau d'information comptable agricole.

SAU : Superficie agricole utile.

UDE : Unité de dimension économique.

UTA : Unité de travail annuel.

ANNEXES

Tableau 1 Répartition des exploitations professionnelles selon les pays et les orientations de production

Ensemble	BEL	DAN	DEU	ELL	ESP	FRA	IRE	ITA	NED	OST	POR	SUO	SVE	UKI	UE
	1,1%	1,3%	7,7%	13,1%	16,2%	10,7%	3,4%	27,7%	2,2%	2,2%	8,3%	1,5%	1,0%	3,5%	100%
13	0,0%	2,8%	5,3%	5,4%	20,6%	13,7%	0,4%	41,1%	0,0%	1,1%	1,2%	1,9%	1,8%	4,6%	100%
14	1,0%	1,5%	7,3%	29,5%	9,6%	6,6%	0,3%	29,7%	2,4%	1,2%	5,8%	1,0%	1,2%	2,8%	100%
20	3,2%	0,9%	7,4%	8,7%	22,7%	8,8%	0,0%	26,5%	9,7%	0,0%	7,3%	2,1%	0,0%	2,8%	100%
31	0,0%	0,0%	5,9%	6,3%	10,4%	22,1%	0,0%	41,7%	0,0%	2,2%	11,4%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
32	0,4%	0,1%	0,6%	11,1%	37,7%	2,8%	0,0%	38,0%	0,7%	0,4%	7,8%	0,2%	0,0%	0,3%	100%
33	0,0%	0,0%	0,0%	38,5%	29,7%	0,0%	0,0%	30,3%	0,0%	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
34	0,3%	0,1%	1,9%	22,5%	12,0%	1,5%	0,0%	42,6%	1,2%	0,3%	17,0%	0,0%	0,0%	0,5%	100%
41	2,0%	2,2%	23,0%	0,6%	9,5%	15,5%	7,4%	9,1%	6,3%	6,2%	3,4%	5,2%	3,1%	6,3%	100%
42	2,7%	0,1%	3,6%	0,9%	11,3%	25,4%	32,6%	4,1%	1,4%	0,7%	4,0%	2,3%	1,3%	9,5%	100%
43	5,2%	0,2%	13,7%	2,1%	6,5%	26,6%	6,2%	10,2%	1,2%	16,9%	4,9%	3,6%	0,8%	1,9%	100%
44	0,0%	0,2%	0,6%	15,1%	16,9%	9,9%	12,3%	17,2%	3,1%	0,4%	8,9%	0,3%	0,3%	14,7%	100%
50	6,9%	6,3%	7,0%	2,2%	18,0%	10,6%	0,2%	6,2%	15,1%	9,1%	4,5%	5,5%	1,3%	6,9%	100%
60	0,3%	0,5%	2,6%	14,8%	13,8%	4,6%	0,0%	39,7%	0,5%	1,1%	21,6%	0,0%	0,1%	0,6%	100%
71	1,7%	1,4%	13,6%	10,1%	2,2%	10,8%	0,0%	17,5%	0,1%	4,6%	37,1%	0,2%	0,4%	0,3%	100%
72	7,6%	2,7%	24,5%	0,3%	3,1%	21,3%	1,9%	4,3%	12,0%	10,1%	6,2%	1,6%	1,0%	3,2%	100%
81	2,2%	2,0%	13,6%	7,6%	11,7%	19,8%	1,5%	18,3%	0,8%	2,4%	11,9%	0,7%	2,2%	5,2%	100%
82	1,1%	5,5%	25,4%	12,7%	9,0%	6,7%	0,0%	14,9%	1,3%	5,3%	12,4%	2,2%	2,4%	1,0%	100%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 2 Répartition des exploitations professionnelles selon les pays et les orientations de production

Ensemble	BEL	DAN	DEU	ELL	ESP	FRA	IRE	ITA	NED	OST	POR	SUO	SVE	UKI	UE
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
13	0,6%	28,3%	9,2%	5,5%	16,8%	17,1%	1,8%	19,7%	0,1%	6,7%	1,8%	17,4%	22,7%	17,3%	13,3%
14	9,8%	12,5%	10,8%	25,3%	6,7%	6,9%	1,0%	12,0%	12,4%	6,0%	7,9%	7,7%	12,4%	9,0%	11,2%
20	9,9%	2,4%	3,2%	2,2%	4,7%	2,8%	0,0%	3,2%	15,0%	0,0%	2,9%	4,7%	0,0%	2,7%	3,3%
31	0,0%	0,0%	4,5%	2,8%	3,8%	12,2%	0,0%	8,8%	0,0%	5,8%	8,1%	0,0%	0,0%	0,0%	5,9%
32	2,5%	0,5%	0,6%	6,5%	17,8%	2,0%	0,0%	10,5%	2,5%	1,5%	7,2%	1,0%	0,0%	0,6%	7,7%
33	0,0%	0,0%	0,0%	23,1%	14,3%	0,0%	0,0%	8,6%	0,0%	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	7,8%
34	1,6%	0,6%	1,4%	9,5%	4,1%	0,8%	0,0%	8,5%	3,2%	0,7%	11,3%	0,1%	0,0%	0,7%	5,5%
41	21,6%	20,1%	35,6%	0,6%	6,9%	17,2%	25,8%	3,9%	34,3%	32,9%	4,8%	42,2%	35,0%	20,9%	11,8%
42	12,2%	0,4%	2,3%	0,3%	3,4%	11,6%	47,1%	0,7%	3,2%	1,6%	2,4%	7,7%	5,9%	13,2%	4,9%
43	8,6%	0,2%	3,2%	0,3%	0,7%	4,5%	3,3%	0,7%	1,0%	13,5%	1,1%	4,5%	1,3%	1,0%	1,8%
44	0,0%	0,8%	0,4%	5,8%	5,2%	4,6%	18,1%	3,1%	7,2%	0,9%	5,3%	1,0%	1,5%	20,7%	5,0%
50	9,6%	7,4%	1,4%	0,3%	1,7%	1,5%	0,1%	0,3%	10,7%	6,2%	0,8%	5,8%	2,0%	3,0%	1,5%
60	2,4%	3,7%	3,2%	10,9%	8,2%	4,1%	0,0%	13,8%	2,4%	4,8%	25,1%	0,1%	0,6%	1,6%	9,7%
71	2,6%	1,8%	3,1%	1,3%	0,2%	1,8%	0,0%	1,1%	0,1%	3,6%	7,8%	0,3%	0,7%	0,1%	1,7%
72	5,3%	1,6%	2,4%	0,0%	0,1%	1,5%	0,4%	0,1%	4,2%	3,5%	0,6%	0,9%	0,7%	0,7%	0,8%
81	10,6%	7,8%	9,2%	3,0%	3,7%	9,6%	2,4%	3,4%	2,0%	5,6%	7,4%	2,3%	10,8%	7,7%	5,2%
82	2,7%	11,9%	9,4%	2,7%	1,6%	1,8%	0,0%	1,5%	1,7%	6,6%	4,2%	4,3%	6,4%	0,8%	2,8%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 3 Le "poids" des exploitations professionnelles des différents états membres de l'union européenne en 1998

	BEL	DAN	DEU	ELL	ESP	FRA	IRE	ITA	NED	OST	POR	SUO	SVE	UKI
Marge Brute Standard	3,0%	3,5%	14,5%	4,1%	8,8%	21,9%	2,6%	14,1%	9,3%	1,9%	2,3%	2,0%	1,7%	10,2%
Superficie Agricole Utile	1,2%	2,2%	13,5%	2,6%	15,5%	22,1%	4,2%	11,4%	1,8%	2,6%	4,1%	1,6%	2,5%	14,6%
Jachères	0,2%	2,2%	11,4%	1,7%	38,7%	12,2%	0,4%	4,9%	0,2%	1,3%	18,0%	1,9%	2,2%	5,0%
Prairies temporaires	0,8%	2,9%	0,7%	0,4%	4,0%	49,6%	4,6%	1,4%	0,0%	0,0%	2,3%	9,6%	2,8%	20,8%
Prairies permanentes	2,6%	0,7%	16,9%	0,1%	4,6%	24,0%	13,2%	7,6%	4,2%	2,6%	1,9%	0,0%	2,6%	19,0%
Maïs fourrager	4,1%	1,1%	31,2%	0,2%	1,4%	38,2%	0,1%	6,1%	6,4%	3,5%	4,3%	0,0%	0,0%	3,1%
Vaches laitières	3,1%	3,4%	22,0%	0,6%	5,0%	20,7%	6,3%	9,7%	8,3%	2,9%	1,6%	2,0%	2,2%	12,2%
Vaches allaitantes	5,1%	1,1%	3,5%	0,8%	9,1%	35,4%	11,5%	7,6%	2,0%	0,7%	2,5%	0,3%	1,4%	18,7%
UGB totales	4,1%	4,5%	16,5%	1,7%	7,5%	21,3%	6,3%	7,8%	8,2%	2,1%	1,7%	1,3%	1,8%	15,1%
Aides directes totales	1,2%	2,5%	15,6%	6,8%	10,6%	22,5%	3,8%	11,1%	0,7%	3,8%	2,0%	4,7%	2,2%	12,6%
Paiements compensatoires	0,9%	3,8%	19,1%	2,8%	9,1%	32,1%	0,8%	12,2%	0,9%	2,2%	1,0%	1,1%	2,3%	11,7%
Aides céréales	0,6%	4,3%	19,3%	1,6%	8,9%	40,2%	1,2%	1,7%	0,4%	2,0%	0,2%	1,7%	3,4%	14,5%
Aides oléagineux	0,1%	2,1%	20,7%	0,5%	7,4%	39,8%	0,4%	14,3%	0,0%	2,1%	0,4%	0,8%	0,9%	10,6%
Production brute totale	2,8%	3,2%	15,8%	3,5%	9,2%	23,0%	2,0%	15,1%	8,8%	2,3%	1,7%	1,4%	1,6%	9,5%
Production brute céréales	1,1%	3,9%	18,2%	2,9%	11,8%	30,0%	0,8%	12,3%	0,6%	2,0%	1,0%	1,4%	2,3%	11,7%
Production brute blé tendre	1,9%	4,8%	20,0%	0,8%	4,8%	38,1%	0,7%	4,2%	1,1%	1,5%	0,2%	0,5%	2,2%	19,1%
Production brute blé dur	0,0%	0,0%	0,2%	13,5%	13,9%	17,0%	0,0%	54,6%	0,0%	0,6%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Production brute seigle	0,1%	7,5%	67,8%	1,2%	3,9%	2,8%	0,0%	0,3%	0,4%	3,5%	2,2%	1,1%	7,8%	1,2%
Production brute orge	0,5%	6,7%	22,1%	0,7%	25,3%	17,6%	1,9%	3,7%	0,5%	2,0%	0,1%	2,8%	2,8%	13,0%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 4 Le "poids" des exploitations professionnelles des différents états membres de l'union européenne en 1998 (suite 1)

	BEL	DAN	DEU	ELL	ESP	FRA	IRE	ITA	NED	OST	POR	SUO	SVE	UKI
Production brute avoine	0,4%	2,0%	16,9%	3,7%	7,6%	7,6%	1,6%	15,2%	0,1%	1,7%	0,9%	13,4%	15,4%	13,3%
Production brute maïs grain	0,5%	0,0%	4,1%	7,4%	12,5%	42,5%	0,0%	25,9%	0,0%	3,2%	4,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Prod. brute légumes secs	0,2%	4,7%	10,3%	0,2%	5,6%	53,2%	0,5%	9,2%	0,1%	2,6%	0,0%	0,1%	1,6%	11,7%
Prod. brute colza et navette	0,2%	3,6%	32,0%	0,0%	0,1%	40,8%	0,1%	0,8%	0,0%	1,5%	0,0%	0,8%	1,0%	18,8%
Production brute tournesol	0,0%	0,0%	2,1%	1,4%	35,3%	48,4%	0,0%	10,2%	0,0%	1,5%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Production brute soja	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	14,6%	0,0%	81,6%	0,0%	3,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Produit brut animal total	5,3%	5,3%	16,1%	1,3%	8,6%	23,5%	3,9%	10,1%	8,2%	2,8%	1,3%	1,3%	1,7%	10,4%
Produit brut bovin	5,7%	2,2%	16,0%	0,6%	5,4%	29,7%	6,9%	11,5%	4,0%	2,5%	1,3%	1,3%	1,9%	10,7%
Production brute lait	2,6%	4,2%	21,8%	0,4%	3,9%	20,1%	4,6%	11,1%	10,6%	2,3%	1,2%	2,4%	3,3%	11,3%
Produit brut porcin	5,6%	9,5%	23,3%	0,0%	7,9%	16,0%	1,1%	6,8%	13,4%	4,2%	1,1%	1,7%	2,3%	7,0%
Produit brut volailles	8,0%	6,2%	5,9%	2,6%	11,2%	33,3%	0,2%	7,8%	13,9%	1,4%	1,1%	1,6%	0,1%	6,8%
Total des charges	2,5%	4,2%	17,8%	2,7%	6,8%	23,6%	2,1%	11,0%	9,0%	2,1%	1,7%	2,0%	2,3%	12,0%
Travaux par tiers	2,9%	3,5%	14,8%	4,6%	5,9%	30,4%	3,9%	7,2%	8,8%	2,3%	1,1%	1,0%	3,2%	10,3%
Amortissements	2,2%	2,9%	18,0%	3,5%	4,6%	23,1%	1,2%	14,7%	8,5%	3,6%	2,2%	2,3%	3,3%	9,6%
Salaires et charges sociales	1,1%	4,0%	17,4%	2,4%	11,9%	19,4%	0,9%	10,8%	8,4%	0,6%	2,2%	1,3%	1,5%	17,9%
Loyers et fermages	2,1%	2,2%	21,9%	3,5%	4,6%	33,6%	2,6%	7,1%	5,9%	1,3%	0,7%	0,9%	1,8%	11,6%
Frais financiers	3,5%	15,7%	13,4%	0,8%	2,4%	22,7%	2,4%	2,3%	16,3%	1,5%	0,6%	1,7%	3,5%	13,1%
Aliments pour herbivores	2,7%	4,0%	15,2%	2,1%	9,1%	17,8%	4,3%	14,0%	6,4%	1,3%	2,2%	2,5%	4,2%	14,0%
Aliments pour porcins	7,3%	9,6%	18,3%	0,0%	9,1%	17,5%	1,4%	5,1%	16,5%	2,4%	1,5%	1,2%	1,8%	8,1%
Aliments pour volailles	6,3%	7,0%	5,4%	2,2%	10,1%	23,7%	0,1%	10,8%	19,9%	1,8%	1,1%	1,9%	0,1%	9,6%
Autres frais d'élevage	3,9%	4,1%	20,2%	0,8%	4,1%	18,1%	5,9%	5,1%	8,5%	2,6%	1,4%	2,0%	1,7%	21,3%
Semences et plants achetés	2,5%	3,0%	15,7%	2,5%	8,1%	24,0%	0,6%	14,1%	11,8%	1,6%	1,6%	1,1%	1,5%	11,9%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 5 Le "poids" des exploitations professionnelles des différents états membres de l'union européenne en 1998 (suite 2)

	BEL	DAN	DEU	ELL	ESP	FRA	IRE	ITA	NED	OST	POR	SUO	SVE	UKI
Engrais	2,1%	2,4%	12,3%	4,4%	11,5%	29,2%	3,6%	10,8%	4,4%	1,2%	1,7%	2,2%	2,1%	12,0%
Produits phytosanitaires	2,0%	2,3%	14,9%	4,2%	8,2%	34,3%	0,9%	11,1%	4,8%	1,2%	1,7%	0,8%	1,1%	12,6%
Autres frais végétaux	2,5%	2,7%	11,5%	2,4%	4,0%	17,2%	1,0%	16,1%	17,9%	0,9%	1,3%	2,7%	1,9%	17,8%
Charges végétales spécifiques	2,2%	2,6%	13,7%	3,6%	8,6%	27,2%	1,7%	12,4%	8,6%	1,3%	1,7%	1,7%	1,6%	13,1%
	BEL	DAN	DEU	ELL	ESP	FRA	IRE	ITA	NED	OST	POR	SUO	SVE	UKI
Charges animales spécifiques	4,3%	5,8%	17,0%	1,8%	8,4%	16,9%	2,9%	12,9%	10,1%	2,0%	1,9%	1,9%	2,4%	11,7%
Entretien matériel et bâtiments	1,8%	5,1%	22,3%	1,3%	4,5%	22,8%	3,9%	7,2%	6,6%	4,2%	1,4%	2,6%	2,8%	13,3%
Energie	2,0%	2,5%	20,7%	4,3%	6,2%	18,8%	1,5%	13,2%	10,7%	2,4%	2,4%	2,8%	3,0%	9,4%
Revenu de l'exploitant	2,5%	-0,1%	9,9%	8,0%	16,9%	21,2%	2,7%	24,2%	3,5%	3,6%	1,9%	1,5%	-0,1%	4,2%
Total des actifs	1,2%	2,6%	16,3%	3,0%	10,5%	10,1%	3,8%	30,1%	6,3%	2,3%	1,5%	1,1%	1,2%	9,9%
Capitaux fixes	1,3%	2,7%	17,6%	3,4%	9,0%	7,4%	4,2%	30,9%	6,8%	2,4%	1,6%	1,1%	1,2%	10,5%
Terres et cultures permanentes	0,7%	1,1%	18,0%	3,7%	10,0%	3,3%	4,9%	36,1%	6,3%	1,0%	1,4%	0,7%	0,5%	12,2%
Bâtiments et matériel	2,1%	7,1%	16,8%	2,8%	6,6%	14,9%	1,7%	20,5%	8,4%	6,5%	2,0%	2,0%	3,0%	5,5%
Capitaux circulants	0,5%	2,0%	8,1%	0,7%	20,6%	22,8%	1,1%	29,5%	3,7%	1,4%	0,9%	1,6%	1,0%	6,1%
Endettement total	3,6%	11,4%	18,4%	0,2%	1,9%	27,7%	1,3%	1,7%	17,0%	1,9%	0,4%	1,9%	3,1%	9,4%
Investissements hors foncier	2,2%	4,7%	19,3%	1,3%	3,4%	25,8%	1,7%	6,8%	13,9%	4,4%	2,1%	2,9%	2,8%	8,2%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES – NUMÉROS PARUS

N°1 - Avril 1996 (épuisé)

- Évaluation des politiques publiques.
- Théorie économique et réforme de la PAC.
- Dépenses agricoles de l'Union européenne.
- Évolution récente des concours publics à l'agriculture française.
- 1991-1994 : embellie pour les exploitations de grandes cultures.

N°2 - Septembre 1996

- PAC et transferts à l'agriculture en Europe.
- Évolution du financement communautaire des marchés.

N°3 - Février 1997 (épuisé)

- Évaluation économique des politiques agricoles.
- Les concours publics à l'agriculture américaine.
- Les aides des collectivités locales à l'agriculture.

N°4 - Juillet 1997

- Québec: les limites d'une politique agricole.
- L'évolution des exploitations agricoles françaises de 1991 à 1995. Une analyse à partir des résultats du RICA.

N°5 - Septembre 1997

- L'évolution de la politique agricole allemande.
- L'agriculture des pays membres de l'Union européenne à la veille de la réforme de la PAC.

N°6 - Janvier 1998

- L'adaptation de la politique agricole espagnole à la réforme de la PAC.
- L'adaptation de la politique agricole britannique à la réforme de la PAC.

N°7 - Mai 1998

- Analyse des conséquences des propositions SANTER sur l'agriculture des pays membres de l'Union européenne.
- Les conséquences des propositions SANTER sur le revenu des agriculteurs français.
- Les conséquences des propositions SANTER sur l'offre de produits agricoles en France.

N°8 - Septembre 1998

- Quels rendements demain ? Perspectives d'évolution des rendements des grandes cultures.
- Les politiques nationales d'adaptation à la réforme de la PAC.

N°9 - Mars 1999

- Échanges et compétitivité des principaux produits agricoles polonais.
- Les programmes d'aide alimentaire intérieure aux États-Unis.

N°10 – Octobre 1999

- Interprétation économique du découplage des aides en agriculture.
- La dépenses publique agricole en longue période.
- Une application du modèle MEGAAF : analyse d'une modification des soutiens à l'agriculture.

N°11 – Avril 2000

- Internet et les téléservices en agriculture et dans l'agro-alimentaire.
- Agenda 2000 : les conséquences de l'accord de Berlin pour l'agriculture française.

N°12 – Octobre 2000

- La mise en œuvre de l'accord de Marrakech : le volet accès au marché.
- Dynamique des exploitations céréalières et concours publics à l'agriculture au Canada.
- Les exploitations de grandes cultures en France et aux États Unis : performances comparées.

N°13 – Mars 2001

- Les structures et politiques agricoles des PECO sous fortes contraintes sociales et budgétaires : quelles transitions vers l'intégration européenne ?
- L'Inde dans le commerce agricole international. Conditions et bilan de mise en œuvre des accords de Marrakech.
- La concentration géographique des productions agricoles et ses déterminants. Une analyse pour l'Union européenne.
- L'accord sur l'agriculture du cycle de l'Uruguay. Bilan et perspective pour l'Union européenne. Première partie.

N°14 – Septembre 2001

- Garanties et soutiens publics aux crédits à l'exportation des produits agricoles aux États-Unis.
- Les programmes publics de garantie de crédits dans l'Union européenne.
- Une évaluation multicritère pour des politiques multifonctionnelles.
- L'accord sur l'agriculture du Cycle de l'Uruguay. Bilan et perspective pour l'Union européenne. Deuxième partie

N° 15 – Février 2002

- Les aides directes aux exploitations agricoles européennes suite aux réformes de la PAC (1992 et Agenda 2000).
- Échanges agricoles UE-ACP : vers une exacerbation de la concurrence entre agricultures ?
- La fiscalité agricole aux États-Unis : fonctionnement et enjeux politiques.

N° 16 – avril 2002

- Une vue d'ensemble sur l'évolution des exploitations agricoles françaises de 1990 à 1999.
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des exploitations de «grandes cultures».
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages ovins et caprins.
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages «bovins viande».
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages laitiers.

N° 17 – décembre 2002

- L'évolution du secteur porcin européen : enjeux techniques, politiques, de marché et de société.
- Les exploitations de grandes cultures en France et aux États-Unis : comparaisons des performances économiques et enjeux politiques.
- L'impact de scénarios de modification de la PAC sur les élevages bovins allaitants en zone intermédiaire. Cas de l'Indre.
- Stratégies d'adaptation de l'agriculture en zones intermédiaires. Étude de cas dans le département de l'Indre.
- Analyse de scénarios de politique agricole pour des régions céréalières intermédiaires.

Notes et Études Économiques
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES
Direction des Affaires Financières

Renseignements :

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études – tél. : 01.49.55.42.09
78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
Bureau des ventes – BP 88
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro :

mel : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr
fax : 05.61.28.83.66

Abonnement :

tél. : 05.61.28.83.05

Prix : 9,91 T